Image not found or type unknown

Mon ex vide mes comptes perso et celui des enfants via internet

Par **D12**, le **25/02/2020** à **15:17**

Bonjour,

mon ex (ni marié, ni pacsé) a eu la bonne idée aujourd'hui de prendre l'argent des comptes "enfants" (livrets A) et de mes comptes perso (épargnes).

D'après ce que j'ai comme information, je ne peux rien dire pour les comptes des enfants car nous avons tous les deux l'autorité parentale dessus.

Par contre qu'en est-il pour mes comptes perso? Mon ex n'a pas de procuration dessus, mais a fait des virement en sa faveur depuis internet car a trouvé les codes d'accés... La banque me dit qu'elle ne peut pas annuler les virements car il est "immédiat".

Comment faire pour récupérer mon argent? J'espère que c'est possible...

Merci de m'orienter svp

Par **youris**, le **25/02/2020** à **15:20**

bonjour,

comment votre ex a-t-il pu obtenir vos codes d'accès ?

salutations

Par **D12**, le **25/02/2020** à **15:30**

mon ex a deviné mon mdp...

Par **youris**, le **25/02/2020** à **18:41**

peut-être pouvez-vous déposer une plainte pour vol contre ex ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés